



Séance du 22 mars 2026

MAIRIE de SAINT-CANNAT

13760

Effectif du Conseil municipal :

En exercice : 29	Présents : 29	Représentés : 0	Non représentés : 0
------------------	---------------	-----------------	---------------------

N°2026-007	Création de commissions municipales et élection des représentants	Acte rendu exécutoire après envoi en Sous-préfecture le : 26 MARS 2026 Publication sur le site internet municipal le : 31 MARS 2026
------------	---	--

L'an deux mille vingt-six et le vingt-deux mars à neuf heures et trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de SAINT-CANNAT, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire le dix-huit mars deux mille vingt-six conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de M. Joël LEVI-VALENSI, Maire.

PRESENTS : J. LEVI-VALENSI, D. CAMHI, G. SORBA, D. BARBIER, M. CUTILLO, M. GUILLET, D. JARNIGON, S. BOULINGUEZ, P. VIDALOU, A. RUBIOLO, O. MORBELLI, S. MENEUT, W. PATERNA, N. TRONC, B. RIPOLL, V. BAUME, R. MOUNY, L. MOREL, A. CHIABRANDO, S. BOURAS, J-M. ARNAUD, S. ROCHEZ, M. RIBES, N. FRATE, C. MARIE, A. DESLANDES, O. ILLOUZE, M-L. VOLAND, R. PEYROL.

Secrétaire de séance : A. CHIABRANDO

Conformément à l'article L.2121-22 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal a la possibilité de créer des « commissions thématiques facultatives » ou « commissions municipales » afin de préparer les dossiers inscrits à l'ordre du jour des conseils municipaux.

Les commissions sont présidées de droit par le Maire.

Dans les communes de plus de 3500 habitants, la composition des commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle, et l'opposition doit être représentée. L'élection se fait à scrutin secret, sauf si les conseillers municipaux en décident autrement à l'unanimité (sans objet pour nous puisqu'une seule liste s'est présentée aux élections municipales du 15 mars 2026).

Une convocation à une première réunion de chaque commission doit être envoyée dans les 8 jours qui suivent la nomination des membres, notamment pour nommer chaque vice-président.

Les membres sont proposés par le Maire, et le cas échéant par le(s) leader(s) de groupe(s) d'opposition.

En vertu du Règlement intérieur voté par la précédente mandature (qui est toujours en vigueur jusqu'à la prochaine modification), un même Conseiller municipal peut participer au maximum à 5 commissions.

Il a été évoqué la création de Commissions municipales thématiques suivantes :

1. Pilotage – Coordination – Administration de la Collectivité
2. Culture – Education – Information

3. Sécurité – Prévention – Risques
4. Environnement – Développement durable – Transition énergétique
5. Travaux – Technique – Projets structurants
6. Action sociale – Solidarité – Famille
7. Finances – Ressources humaines – Administration générale
8. Vie associative – Jeunesse – Sport
9. Urbanisme – Planification – Développement

L'annexe n°2 jointe apporte des précisions sur les compétences des commissions.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal, à l'unanimité, **DECIDE** :

- De créer les Commissions municipales thématiques présentées ci-dessus,
- De dire que chaque commission se compose de :
 - o Le Maire, Président de droit
 - o Un vice-président
 - o 6 Conseillers municipaux
- De dire que le Maire peut décider d'inviter une ou plusieurs personnalité(s) qualifiée(s) en fonction de l'ordre du jour des commissions,
- De constater que les Conseillers municipaux présentés dans le tableau joint en annexe 1 ont été élus dans chacune des commissions.

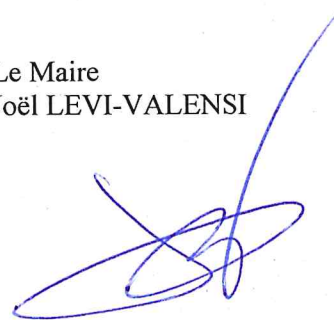
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Marseille ou sur l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Délibéré à Saint-Cannat les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Alexis CHIABRANDO



Le Maire
Joël LEVI-VALENSI



Membres des commissions municipales thématiques



Marie Deslandes

Commissions municipales	Président	Vice-président	Membres de la commission
Pilotage Coordination Administration de la Collectivité	Joël LEVI-VALENSI	Dominique CAMHI	Guillaume SORBA – Danièle BARBIER – Mickaël CUTILLO – Monique GUILLET – Didier JARNIGON – Sylvie BOULINGUEZ – Olivier MORBELLI
Culture Education Information	Joël LEVI-VALENSI	Dominique CAMHI	Sylvie BOULINGUEZ – Sabrina BOURAS – Sandrine ROCHEZ – Vanessa BAUME – Nathalie FRATE – Alexis CHIABRANDO
Sécurité Prévention Risques	Joël LEVI-VALENSI	Guillaume SORBA	Mickaël CUTILLO – Sabrina BOURAS – Walter PATERNA – Mathieu RIBES – Jean-Michel ARNAUD – Romain PEYROL
Environnement Développement durable Transition énergétique	Joël LEVI-VALENSI	Danièle BARBIER	Sylvie BOULINGUEZ – Bruno RIPOLL – Olivier ILLOUZE - Lauriane MOREL – Nadia TRONC – Sabine MENEUT
Travaux Technique Projets structurants	Joël LEVI-VALENSI	Mickaël CUTILLO	Guillaume SORBA – Didier JARNIGON – Olivier MORBELLI – Bruno RIPOLL – Paul VIDALOU – Romain MOUJY
Action sociale Solidarité Famille	Joël LEVI-VALENSI	Monique GUILLET	Danièle BARBIER – Christian MARIE – Sandrine ROCHEZ – Walter PATERNA – Audrey RUBIOLO – Amélie DESLANDES
Finances Ressources humaines Administration générale	Joël LEVI-VALENSI	Didier JARNIGON	Christian MARIE – Mathieu RIBES – Paul VIDALOU – Audrey RUBIOLO – Marie Lorraine VOLAND – Sabine MENEUT
Vie associative Jeunesse Sport	Joël LEVI-VALENSI	Sylvie BOULINGUEZ	Monique GUILLET – Sandrine ROCHEZ – Jean-Michel ARNAUD – Nathalie FRATE – Lauriane MOREL – Alexis CHIABRANDO
Urbanisme Planification Développement	Joël LEVI-VALENSI	Olivier MORBELLI	Mickaël CUTILLO - Sylvie BOULINGUEZ – Paul VIDALOU – Romain MOUJY – Nadia TRONC – Amélie DESLANDES



Commissions municipales	Exemples non exhaustifs de compétences de chaque commission
Pilotage Coordination Administration de la Collectivité	Tous sujets en relation avec le fonctionnement des services municipaux et des projets municipaux, ...
Culture Education Information	Bibliothèque et lecture, Ecole de musique, Communication, Spectacles, Patrimoine, Tourisme, Événementiel et festivités, Cérémonies et commémorations, Affaires scolaires, Protocole, ...
Sécurité Prévention Risques	Sécurité des biens et des personnes, Prévention, Plan communal de sauvegarde, Comité local de sécurité et de prévention de la délinquance, Sécurité sanitaire, Sécurité environnementale, Sécurité alimentaire, Défense, Sécurité civile, ...
Environnement Développement durable Transition énergétique	Espaces naturels, Espaces verts municipaux, Biodiversité, Eau, Forêts, Agriculture, Mobilités actives, Gestion et réduction des déchets, Réduction du gaspillage alimentaire, ...
Travaux Technique Projets structurants	Travaux en régie, Travaux structurants, Voirie et réseaux divers, Entretien des espaces verts, Entretien et maintenance, Propreté urbaine, Bâtiments, Moyens techniques pour les festivités, ...
Action sociale Solidarité Familles	Ensemble des compétences du CCAS, Sénior, Handicap, Santé, Emploi, Insertion, Logements locatifs sociaux, Famille, Péri-scolaire, ...
Finances Ressources humaines Administration générale	Budget, Juridique, Marchés publics, Moyens généraux, informatique, Gestion du personnel et des carrières, Qualité de service, RGPD, ...
Vie associative Jeunesse Sport	Associations, Gestion des salles et des mises à disposition, Equipements, Sport, ALSH et accueil de jeunes, Protection animale, Conseil municipal des enfants, ...
Urbanisme Planification Développement	Documents de planification, Autorisations d'urbanisme, Logements, Logements insalubres, ...

Actes Soumis au Contrôle de Légalité

Actes en cours

Création d'acte

Recherche

Acte à classer

 Imprimer  Envoyer

2026-007

1 En préparation 2 En attente retour
Préfecture 3 > AR reçu < 4 Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-03-26T14-51-12.00 (MI268616421)

Identifiant unique de l'acte : 013-211300918-20260322-2026-007-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Création de commissions municipales et élection des
représentants

Date de décision : 22/03/2026



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.3. Designation de representants

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [2026-007 Créations de commissions municipales et
élection des représentants.PDF](#) Multicanal : Non

Pièces jointes : [Annexe n.1 délibération 2026-007 -
Commissions municipales.PDF](#)

Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet

[Annexe n.2 délibération 2026-007 -
Commissions municipales.PDF](#)

Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet

Annuler

Classer

Préparé
Transmis
Accusé de réception

Date 26/03/26 à 14:51
Date 26/03/26 à 14:51
Date 26/03/26 à 14:58

Par [GENRE-JAZELET Christophe](#)
Par [GENRE-JAZELET Christophe](#)